

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE

Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.

Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal

Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent. Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 15 Mai 1894

NOUVELLES LOCALES

Mardi dernier, LL. AA. SS. le Prince et la Princesse se sont rendus à Cannes, à bord du yacht *Princesse-Alice*, pour faire une visite à S. M. le Roi de Suède qui venait d'y arriver. Le Roi est venu aussitôt après prendre le thé sur le yacht.

Vendredi, Leurs Altesses Sérénissimes ont été déjeuner à Cannes, chez S. M. le Roi de Suède qui était venu les recevoir à la gare. Le Roi et les Princes ont fait ensuite une promenade aux îles de Lérins.

Une fête très brillante a été donnée samedi soir au Palais de Monaco. Les salons, tout décorés de fleurs et de plantes, éclairés à profusion, présentaient un merveilleux coup d'œil. Sous l'éclat des lumières électriques, les toilettes de bal et les uniformes produisaient le plus bel effet.

Parmi les invités étrangers, il convient de citer le Vice-amiral Vignes, Préfet maritime de Toulon, qui portait le grand cordon de l'Ordre de Saint-Charles; M^{me} et M^{lles} Vignes; M. de Baynes, Lieutenant de vaisseau, Officier d'ordonnance du Préfet maritime; le Général de Roince et plusieurs officiers d'Etat-Major de la division de Nice; M. le Préfet des Alpes-Maritimes et M^{me} Henry; M. le Secrétaire Général des Alpes-Maritimes et M^{me} Moussard; M. Gabriel Letainturier-Fradin, chef du cabinet de M. le Préfet des Alpes-Maritimes; le Marquis et la Marquise Spinola; le duc et M^{lles} d'Elchingen; le Duc de Rivoli, le Prince Lubormiski, M. Gougé, Directeur des postes et télégraphes à Nice; M. le Directeur des Douanes à Nice, et M^{me} Amé; le Comte et M^{lles} de Constantin; le Sous-Préfet de San Remo et la Comtesse de Rovasenda; M. le Marquis Carcano, Consul général d'Italie; M. le Consul d'Angleterre et M^{me} Harris; M. Glaize, Consul de France; M. le Consul de Monaco à Toulon et M^{lles} Drageon; M. le Consul de France à Ventimiglia et M^{me} Tamburini; M. Maistre, Consul de Suède et Norvège; M. le Baron de Cocconato, Consul de Portugal; le Baron de Redowitz, Consul d'Allemagne; M. Vigoureux, Consul général, et M. Neri, Consul de la République Argentine; M. Hector Otto, Consul des Pays-Bas, etc., etc.

Tous les fonctionnaires de la Principauté étaient présents : S. Exc. le Gouverneur Général et la Baronne de Farincourt, le Colonel de Sainte-Croix, M. de Lattre, Président du Tribunal Supérieur, M. le Secrétaire Général, M^{me} et M^{lles} Dugué de Mac Carthy; M. Turrel, Avocat Général, MM. Saige, Jolivot et de Rolland, Conseillers d'Etat; le Comte Bertora, Grand'Officier de l'Ordre de Saint-Charles, M. Custot, Membre du Conseil de surveillance, M. le Maire de Monaco et la Comtesse Gastaldi; M. le Ch^{er} de Loth, premier Adjoint, M^{me} et M^{lles} de Loth; les Membres de la Commission Communale, les Chefs des diverses administrations; M. et M^{me} Georges Bornier;

le Comte Negri di Lamporo; M. et M^{me} Bounin, M. Bruni, directeur des Postes et Télégraphes en retraite et son fils, Conseiller de Préfecture à Draguignan, etc.

Un très beau cotillon, conduit par M. Maxime d'Auzac et M^{lles} Rose d'Elchingen, a terminé la fête qui n'a pris fin qu'à deux heures.

On annonce l'arrivée, aujourd'hui au Palais, de S. M. le Roi de Suède et Norvège qui, durant deux jours, sera l'hôte de LL. AA. le Prince et la Princesse de Monaco.

A cette occasion, nos sociétés vélocipédique et musicales donneront, ce soir, sur la place du Palais, une fête à laquelle s'associera la population monégasque.

Pour la première fois, nos bicyclettistes exécuteront un carrousel et des manœuvres d'ensemble avec illuminations qui promettent, d'après les répétitions, un succès tout à fait original. Nous sommes persuadé que ce genre de divertissement sportif sera promptement copié par toutes les sociétés vélocipédistes de France et de l'étranger.

Les intermèdes seront remplis par des morceaux de chant et musique instrumentale. Une retraite aux flambeaux clôturera cette soirée.

M. Alphonse de Calonne s'exprime en ces termes dans le *Soleil*, sur le portrait de S. A. S. le Prince par M. Bonnat, à l'exposition des Champs-Élysées :

C'est le meilleur portrait qu'ait jamais peint M. Bonnat. Il en a fait de très vigoureux, de très fouillés, taillés dans le bloc humain le plus résistant. Celui-ci est à part, non pas seulement en raison du modèle, figure d'un caractère bien en relief par elle-même, tête puissante, regard ferme, attitude noble et calme; mais M. Bonnat n'a pas dû peindre le Prince de Monaco dans son atelier, ce perfide atelier trop éclairé d'en haut, auquel j'en veux pour avoir versé tant de lumière blanche sur des fronts illustres. Le portrait d'aujourd'hui est éclairé naturellement par un jour vertical, et dès lors M. Bonnat n'a plus eu l'occasion de sculpter son modèle au lieu de le peindre. A moins que la chimie des couleurs ne lui joue un mauvais tour, voilà un morceau de peinture qui vivra et qui sera cité.

M. le Consul Général de Monaco à Saint-Petersbourg nous prie d'informer MM. les commerçants de la Principauté qu'une Exposition internationale de culture fruitière et dérivés s'organise, pour l'automne 1894, à Saint-Petersbourg, avec l'autorisation de S. M. l'Empereur.

Le Comité supérieur de cette Exposition a son siège au Musée d'agriculture, 10, quai Fontanka, à Saint-Petersbourg.

L'Exposition se tiendra du 10/22 septembre au 31/12 novembre 1894.

Tous les particuliers intéressés à faire connaître et apprécier leurs produits, les écoles et les établissements quelconques, publics ou privés, sont invités à y prendre une part active.

Pour renseignements, s'adresser à M. Eugène Vimont, agent général, 33, rue J.-J. Rousseau, à Paris, ou à M. le Ch^{er} de Plancher, Consul Général de Monaco, 10, quai de l'Amirauté, à Saint-Petersbourg.

Nous sommes heureux d'apprendre que c'est à M. Léon Jehin qu'est confiée la direction des concerts classiques, internationaux et ordinaires, ainsi que des représentations théâtrales de Monte Carlo.

A partir de demain mercredi, les concerts du soir ont lieu sur la terrasse.

Les cérémonies de première communion ont commencé dimanche par la paroisse de Sainte-Dévote. Elles continueront dimanche dans les paroisses de la Cathédrale et de Saint-Charles.

La fête du Très Saint Sacrement sera célébrée à Monaco le jeudi 24 mai; à Sainte-Dévote, le dimanche 27 mai, et à Saint-Charles, le dimanche 3 juin.

CAUSERIE**Une mine au Groënland**

Il existe au Groënland une mine étrange, sur la découverte et l'exploitation de laquelle M. Marsillon donne les curieux détails qui suivent.

Au mois d'avril de chaque année, on voit apparaître dans le fjord d'Arsuk, sur la côte sud-ouest du cap de la Désolation, au Groënland, une flottille de navires qui, eux non plus, n'ont pas leurs pareils au monde. Ces bâtiments à la membrure solide et à l'épaisse carène portent à l'avant un double bordage renforcé de plaques de fer. Cette précaution est nécessaire : les navires ainsi armés entreprennent, en effet, un périlleux voyage au milieu des banquises de glaces où ils restent parfois plus d'un mois sans parvenir à se dégager et à trouver un passage libre.

Lorsqu'ils ont vaincu cette difficulté, ils ont à affronter d'autres dangers. Le long des côtes du Groënland un violent courant les entraîne au milieu de ce dédale de glaces flottantes : ils doivent lutter sans cesse contre les tempêtes du sud, si fréquentes et si meurtrières dans ces parages. Puis, leur chargement opéré, ils reprennent pour le retour la même route hérissée des mêmes difficultés.

Cependant, rien n'arrête ces hardis navigateurs qui, pour la plupart, viennent de Philadelphie chercher ce précieux fluorure doublé d'aluminium et de sodium si prisé par l'industrie. C'est du reste la seule mine de cryolithe connue dans l'univers entier.

La singulière façon dont cette mine fut découverte en 1806, ainsi que les événements qui accompagnèrent cette découverte, restée si longtemps ignorée, méritent d'être rapportés. Au mois de janvier 1806, un explorateur allemand nommé Giesecke débarqua au cap Farewell, et vécut pendant quelques mois au milieu des Esquimaux. Dans ses pérégrinations en traîneau à travers ces contrées désolées, il parvint un jour jusqu'au fjord d'Arsuk. Là, il fit la connaissance d'un indigène habitant ces plaines glacées, qui lui apprit qu'à quelques kilomètres de l'endroit où il se trouvait existait une pierre curieuse que ses compatriotes appelaient la « glace qui ne fond pas », et dont ils se servaient pour nettoyer et préparer leurs pelleteries qui se trouvaient rendues imputrescibles par cette singulière substance. Poussé

par une curiosité bien légitime chez un explorateur, Giesecke vint à l'endroit désigné et trouva sur le bord de la mer une masse rocheuse de couleur blanchâtre et de consistance assez molle, ayant beaucoup de ressemblance avec des blocs de glace mélangée de neige à moitié fondue. C'était une matière inconnue et nouvelle pour l'explorateur ; aussi en fit-il une très ample moisson qu'il emporta avec lui.

Ce n'est pourtant qu'en 1860 que le gouvernement danois s'occupa de l'exploitation de ces gisements. Alors, on construisit en toute hâte des maisons en bois pour y loger les ouvriers, et une autre plus confortable que devait habiter un directeur ou superintendant délégué par le gouvernement danois. Cela fait, on se mit résolument à l'œuvre. La mine, située à proximité de ce village européen, se trouve sur le rivage et s'exploite en carrière. Actuellement, on a enlevé une masse de cryolithe de 135 mètres de longueur, 45 mètres de largeur et 30 mètres de profondeur.

Les mineurs, qui travaillent à ciel ouvert, enlèvent facilement de gros blocs de fluorure que d'autres ouvriers découpent en plus petits cubes, les débarrassant des impuretés qui peuvent s'y trouver mélangées. Ces cubes sont jetés sur un plan incliné au bas duquel se trouvent les wagons qui se chargent ainsi, et sont ensuite dirigés jusqu'au magasin central du « dock ». Des quais, contre lesquels viennent s'amarrer les navires en chargement, ont été construits à l'aide de tous les débris de rochers sortis de la mine. Des pompes d'épuisement à vapeur enlèvent les eaux provenant de la fonte des neiges ou des infiltrations.

En été, le personnel ouvrier se compose de 130 hommes ; en hiver, il ne reste à Ivigtut que 60 ouvriers ; les autres sont rapatriés par le steamer *Fox*, renommé dans l'histoire des régions arctiques par ses recherches de l'expédition polaire du docteur John Franklin. Ce navire fait chaque été deux ou trois voyages de Copenhague à Ivigtut, portant à bord toute les approvisionnements nécessaires à l'existence des ouvriers du camp. Les 60 hommes qui restent pendant la saison d'hiver emploient leur temps à faire sauter les roches avoisinant les parois de la carrière, préparant en quelque sorte le travail pour le retour de la belle saison et, avec elle, de leurs camarades ramenés par le *Fox*.

Chose non moins bizarre que tout le reste, le gouvernement danois n'autorise à la mine que la présence de trois femmes de race indigène, qui s'occupent des détails du ménage de toute la colonie. En permettant à un plus grand nombre de femmes d'habiter à Ivigtut, on craint d'amener entre ouvriers des jalousies funestes. Le directeur seul est autorisé à avoir avec lui sa femme, ses enfants et ses servantes. Un Esquimau remplissant les fonctions de chasseur habite également le camp et l'approvisionne de gibier de toute nature qui pullule dans ces lointains parages.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Je viens d'assister à une expérience qui est un événement scientifique d'une haute portée. J'ai pris place dans le premier train remorqué par une machine électrique, dont l'inventeur, M. Heilmann, a fait le meilleur accueil au correspondant particulier du *Journal de Monaco*.

En souvenir de la première locomotive à vapeur de Stephenson, le *Rocket*, M. Heilmann a appelé sa machine la *Fusée électrique*. C'est une machine géante, du poids de 140 tonnes, et qui ressemble à une forteresse roulante. Une plate-forme de 16 mètres de longueur, articulée sur deux groupes de trucs ou bogies, chacun à quatre essieux, supportent en avant un abri à toit courbe, se terminant presque en forme d'éperon. C'est l'abri d'un mécanisme dont nous indiquerons tout à l'heure le principe. Cet abri se prolonge par une chaudière à vapeur, de la même forme que celle des chaudières actuelles des locomotives, entourée de soutes à eau et à charbon, mais dont la cheminée débouche à l'arrière et non à l'avant. Pas de cylindres sur les côtés, de bielles, de manivelles. Voici comment sont remplacés ces organes. La chaudière envoie sa vapeur dans une machine à deux cylindres qui occupe le centre de l'engin et qui actionne une dynamo, c'est-à-dire un appareil générateur d'électricité à courant continu. Le courant de la dynamo est envoyé dans de petites machines électriques dites *réceptrices*, dont chacune, appliquée di-

rectement sur un essieu, y exerce un effort qui le met en mouvement. Nous ne pouvons qu'indiquer le principe de la machine Heilmann : nous n'avons pas à décrire les détails du mécanisme, dont un des principaux est une machine spéciale, dite *excitatrice*, actionnée par un moteur à vapeur indépendant.

L'inventeur de cette locomotive n'a pas la prétention d'avoir résolu le problème de la traction électrique. Il déclare bien haut que « la seule différence existant entre « son système et le système usuel, réside dans le mode « de la transmission de la puissance mécanique, après la « création par la machine à vapeur. » Dans la locomotive ordinaire, la distribution de cette puissance mécanique se fait par des bielles et des manivelles. Dans la machine Heilmann, elle se fait électriquement.

Le champ reste donc ouvert aux chercheurs qui étudient depuis plusieurs années le procédé propre à rendre l'électricité puissance de traction sur nos voies ferrées. Y arriveront-ils par les accumulateurs, dont l'emploi paraît, jusqu'à présent, peu pratique à cause du poids mort ? Y arriveront-ils en produisant l'électricité motrice dans des usines ou stations et en se servant de câbles plus ou moins volumineux selon la condensation de la force électrique ? Des expériences ont été faites et se font chaque jour encore. Mais ce qui a peut-être échappé aux théoriciens qui les font, c'est précisément ce qui a frappé l'esprit de M. Heilmann, qui n'est pas homme à traiter ces questions par le calcul. Il a fait ses études à l'Ecole commerciale de Mulhouse, son pays natal ; il a, pendant dix ans, étudié les questions de traction sur une de nos grandes lignes de chemin de fer. C'est, comme me le disait un ingénieur de l'Etat, un « ouvrier de génie », comme l'a été son père qui a inventé une machine à tisser la laine qui a contribué au perfectionnement d'une de nos plus belles industries. M. Heilmann a compris que la plus belle machine ne serait pas employée si elle obligeait à modifier le matériel existant des compagnies françaises qui vaut plusieurs milliards. Il s'est donc appliqué à trouver un système de locomotive qui permit de ne rien changer à ce qui existe. Ce qui fait que son invention est sympathique à toutes nos grandes compagnies dont les représentants assistaient au voyage d'inauguration qui a eu lieu de Paris à Mantes et de Mantes à Paris.

Ils ont tous compris que la transmission de la puissance de la vapeur électriquement supprimait les inconvénients des transmissions purement mécaniques. Le but poursuivi — l'expérience paraît prouver qu'il a été atteint — c'est de développer dans la locomotive la stabilité, l'adhérence, la puissance et la souplesse. Avec la locomotive Heilmann, j'ai constaté que, dans la marche la plus rapide, lorsque la vitesse était de plus de 100 kilomètres à l'heure, on ne ressentait pas de trépidation, pas de mouvements de lacet, c'est-à-dire pas de chocs alternatifs à droite et à gauche, pas de mouvements de galop ou soubresauts dans le sens vertical. La voie sera donc moins rapidement usée et les voyageurs n'éprouveront pas de secousses.

On pourra avoir des trains de luxe avec salons pour la correspondance où le journaliste pourra écrire son article aussi commodément que dans son cabinet de travail. On pourra avoir des wagons à couloir sur le côté où l'on pourra se promener sans éprouver l'impression qu'on ressent sur un pont de navire les jours de grosse mer. La nuit, lorsqu'on sera commodément couché dans un wagon-lit, on ne sera pas réveillé par le tangage ou le roulis. Le confortable pour les voyageurs augmentera en même temps qu'il y aura économie pour les compagnies qui, en l'état actuel, ne pourraient pas augmenter la vitesse sans compromettre la solidité de la voie.

J'ai entendu des ingénieurs expliquer qu'avec le système Heilmann les déformations aux tournants, analogues à celle qui a occasionné un grave accident près de Dijon, n'étaient plus à redouter ; que grâce aux *réceptrices* qu'il serait facile d'appliquer non seulement aux essieux de la machine, mais encore à ceux des véhicules, l'adhérence n'avait pas de limites ; que grâce à la machine dite *excitatrice*, la machine en route travaille dans les meilleures conditions d'économie parce qu'il y a beaucoup moins de force perdue qu'avec le système ordinaire ; que, grâce à la souplesse de l'électricité, la machine est très facile à conduire ; et qu'il sera facile de dépasser une vitesse de 100 kilomètres à l'heure quand diverses améliorations auraient été réalisées par M. Heilmann, qui pourrait notamment diminuer le poids de sa locomotive et de ses chaudières.

C'est, au dire des hommes compétents, un excellent outil que la fusée électrique, et il se pourrait fort bien que l'hiver prochain on s'en servit sur nos grandes lignes. On pourrait partir de Paris à 9 heures du soir, s'installer commodément dans un *sleeping-car*, y dormir comme dans son lit et arriver à Monaco à 8 heures du matin. Les essais faits le démontrent. Reste à savoir comment se comportera la machine Heilmann lorsqu'elle fera un service régulier.

C'est dans ce but que la Compagnie de l'Ouest a l'intention d'installer un train quotidien qui sera traîné par la fusée électrique. C'est une excellente idée qui permettra au public de se rendre compte des progrès accomplis.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

ENTERRÉS VIVANTS. — *Les explorateurs de Gratz. — Huit jours dans une caverne. — Emouvant sauvetage.*

— Sept membres de l'Association pour l'exploration scientifique des cavernes de la Styrie pénétrèrent le samedi 28 avril, dans la grotte de Lurloch, située à une quinzaine de kilomètres au nord de Gratz (Autriche). Ils se proposaient d'explorer cette excavation creusée par le travail séculaire des eaux d'un torrent qui coule dans les profondeurs de la montagne.

Entrés le samedi un peu avant minuit, ils devaient consacrer à cette exploration la journée du dimanche. Ils s'étaient munis de provisions et de luminaire en vue de ce court espace de temps.

Mais à peine s'étaient-ils engagés dans ces ténébreuses galeries que l'eau du torrent, grossie par une pluie soudaine et diluvienne se mit à les remplir et leur ferma la retraite. On constata le lendemain matin que l'ouverture de la grotte, rétrécie par un amas de boue et de pierres, était transformée en écluse par laquelle s'échappait une eau furieuse. Nul moyen ni de sortir ni d'entrer.

On télégraphia immédiatement aux familles des captifs et l'on demanda des secours aux autorités de Gratz. Les parents, les amis des infortunés explorateurs accoururent, et ce fut un spectacle navrant que leurs angoisses en présence des efforts inutiles que faisaient les plongeurs et les soldats du génie, les uns pour pénétrer dans la caverne à travers le flot, les autres pour agrandir l'ouverture obstruée.

Cette situation a duré huit jours pleins, et c'est dimanche soir seulement qu'un plongeur, nommé Fischer, ayant réussi à remonter le torrent par un effort héroïque, est revenu apportant l'heureuse nouvelle que les sept prisonniers étaient en vie.

A l'instant, les pionniers du génie se remirent à l'œuvre avec un redoublement d'énergie et parvinrent à débayer l'embâcle sur une longueur de quarante mètres. Ils ramenèrent à la lumière les sept explorateurs vivants et sans blessures, mais terriblement éprouvés au moral comme au physique.

Ce dramatique sauvetage a été accompli dans la matinée de lundi.

On lit dans le *Figaro* :

Un de nos plus distingués savants, M. Charles Henry, a construit un appareil spécial, l'olfactomètre. C'est un réservoir de verre traversé de deux tubes glissant l'un dans l'autre. Dans l'un d'eux, l'opérateur met quelques gouttes d'un parfum, puis, faisant peu à peu monter le tube odoriférant le long d'une tige graduée, il note aussitôt que son nez perçoit l'odeur, le chiffre marqué par la tige et établit ainsi le degré d'intensité.

M. Eugène Mesnard a encore renchéri. Lui procède en faisant arriver le parfum à un réservoir de térébenthine. Le degré comparatif est donné par le point où l'odeur est assez forte pour neutraliser celle de l'essence de térébenthine qui sert de point de comparaison. Pour éviter l'erreur à laquelle peut être sujet un odorat trop fatigué par les expériences, il remplace le nez humain par un morceau de phosphore, dont la térébenthine suspend l'éclat lumineux et qui, juge impartial et jamais blasé, ne reprend sa lueur qu'au moment juste où la balance s'établit entre l'essence et le parfum.

L'olfactomètre perfectionné de M. Mesnard n'est point un instrument de curiosité pure et stérile. Il a une utilité très réelle en ce moment où Paris est empoisonné des émanations de ce musc artificiel allemand extrait de la houille et qui arrive à atrophier tellement l'odorat de celles qui l'emploient, qu'elles ne se rendent plus compte de l'épouvantable et écoeurant rayonnement qu'elles produisent autour d'elles. Le musc allemand, avec son cortège de névralgies et d'hystérie, régnerait donc en maître si l'olfactomètre ne venait en signaler les dangers.

Il serait urgent, bien urgent, que la commission d'hygiène voulût bien intervenir et dévoiler cette fraude

préjudiciable à la santé publique. C'est ce que demandent toutes les vieilles maisons de parfumerie françaises qui luttent avec la loyauté et l'honnêteté contre cet envahissement préjudiciable à tous. Il est vrai qu'elles ont pour elles les gens raisonnables, les gens de goût. Et c'est si certain que toutes les exagérations de ce musc, même déguisé sous les vocables les plus séduisants, n'ont jamais fait le moindre tort aux fines et subtiles essences des parfumeurs consciencieux.

LES FOUILLES DE DELPHES

Les fouilles de Delphes, interrompues durant l'hiver, viennent d'être reprises par l'Ecole française d'Athènes. On annonce déjà qu'on a trouvé ces jours-ci une tête de marbre d'Apollon et divers objets en bronze en parfait état de conservation. Aussi, croyons-nous intéressant de reproduire en partie l'article de M. Léchat, publié par la revue *La vie contemporaine*, et qui montrera l'intérêt capital qui s'attache à ces fouilles et à leur succès.

Le village de Kastri, bâti sur l'emplacement de l'ancienne Delphes, a été jusqu'en 1892 l'unique obstacle aux fouilles que l'on eût désiré entreprendre. Si Delphes n'eût été qu'une lande déserte, comme Olympie ou Délos, il y a longtemps, sans doute, que nous saurions du sanctuaire d'Apollon Delphien tout ce que nous sommes impatientes aujourd'hui d'en apprendre. Mais Kastri était l'obstacle infranchissable.

Les Kastriotes déclaraient volontiers qu'il est du devoir de tout Hellène de s'intéresser aux dieux de l'Hellade, mais ils ajoutaient qu'il est du devoir de tout homme d'aimer sa maison et, s'il la vend, de la vendre très cher; et ils n'auraient pas voulu changer pour les plus belles ruines les quatre murs de leurs cases fort laides, ni seulement l'écurie de leurs mulets.

A leur point de vue de Kastriotes et de pauvres diables, ils avaient peut-être raison.

Il résultait de là que Delphes demeurait pour la science archéologique un domaine interdit, un sol que l'on savait devoir être très fertile et qu'il fallait laisser en friche.

Ce n'est pas que l'on n'y eût, à plusieurs reprises, enfoncé la pioche, tantôt ici, tantôt là, suivant les possibilités qui s'offraient, et de ces sondages répétés on avait obtenu de très précieux renseignements. Depuis 1862, l'Ecole française d'Athènes garda le sentiment très vif des devoirs scientifiques que deux des siens lui avaient créés à Delphes, et elle ne cessa de guetter l'occasion d'y reprendre la suite des travaux. L'occasion ne se présenta qu'en 1880, lorsque la Société archéologique d'Athènes eut acheté la maison et la propriété du Kastriote Franco.

Ce Franco, dont le nom est resté quasi légendaire dans le pays, était un tyranneau de village qui affectait un mépris bruyant des autorités, qui ne craignait personne, et que les gendarmes craignaient beaucoup; une espèce de Sapor grec. Il avait adossé sa maison au mur pélasgique sur un terrain appartenant à l'Etat; il l'avait construite en partie avec les pierres arrachées du mur; et puis, il avait continué à détruire pour rien, pour le plaisir, pour montrer qu'il était le maître et que les lois sur la conservation des antiquités ne lui convenaient pas.

La Société archéologique, ayant acquis la propriété de Franco, la remit à l'Ecole française pour y faire des fouilles; M. Houssoullier, membre de l'Ecole, fut chargé de cette mission. Il dégagna le mur pélasgique sur une longueur de 30 mètres, rejoignant la portion découverte en 1840 par Otfried Müller, à celle qu'avaient déblayée en 1860-61 MM. Foucart et Wescher, et, dans cette partie, il recueillit plus de 150 inscriptions. La muraille qui soutenait la terrasse du temple se trouvait donc finalement rendue au jour sur une longueur de près de 80 mètres, à partir de l'angle sud-est, et elle reparaisait tapissée d'environ 700 inscriptions antiques. En outre, M. Houssoullier, ayant pu déblayer le terrain en avant de la muraille sur une largeur de 12 mètres, retrouvait le dallage de la Voie sacrée, bordée d'ex-voto, de bancs de marbre, puis le grand portique (décrit par Pausanias) que les Athéniens avaient consacré au dieu de Delphes vers le milieu du cinquième siècle avant Jésus-Christ, et où ils vinrent plus d'une fois suspendre en trophées les armes enlevées aux ennemis.

Ces dernières recherches, complétant les précédentes, marquaient le point extrême où la science archéologique pouvait s'avancer, tant que le village actuel resterait

debout. Heureusement, sous la pression des circonstances et du désir, on peut dire universel, des savants, la France s'est résolue à une action décisive; tous les obstacles ont été écartés; le champ si longtemps interdit et laissé en friche s'est ouvert tout entier: Kastri a cédé la place à Delphes.

Et voici que déjà, sous les démolitions du petit village exproprié, les restes de la glorieuse Delphes commencent à reparaitre, Soubassements d'édifices, sculptures, inscriptions, s'offrent pêle-mêle à la pioche des fouilleurs; on peut dire sans exagération que chaque journée de travail à Delphes ajoute quelque chose aux matériaux de l'archéologie et de l'épigraphie grecques. Il faudra bien du temps pour reconnaître et classer ces richesses; ne soyons pas trop impatients d'en tout savoir, jusqu'au plus menu. Il suffit que les découvertes les plus importantes nous soient au fur et à mesure révélées.

VARIÉTÉS

Comment nous apprenons à parler

La *Gazette Nationale* du 23 mars rend compte en ces termes d'une conférence faite à Berlin, par le professeur Waldeyer, devant la Société de linguistique, sur cette question intéressante: Comment apprenons-nous à parler?

L'enfant qui vient de naître, a dit le professeur, s'il est dans des conditions normales, ne peut que pousser des cris, mais de là à parler il y a loin encore.

Pour cela, il faut toute une série de facteurs: 1° un larynx normalement conformé; 2° une bouche normalement conformée, des lèvres et des dents, avec les muscles correspondants; 3° la faculté de l'audition qui est un élément très important pour apprendre la langue; 4° certains organismes dans le cerveau qui permettent de retenir ce que l'on a entendu.

Il faut enfin que l'enfant ait un certain entourage dont il puisse reproduire les sons et les mots.

Sans cet entourage, l'enfant ne pourrait produire que des sons inarticulés, tels que ceux qui se produisent dans la nature; murmure, sifflement, etc., mais jamais il ne pourrait apprendre à parler. Il faut encore que l'enfant puisse entendre les sons produits, attendu que nous n'avons pas conscience des mouvements des muscles du larynx. C'est l'oreille qui nous fait connaître leur activité. Les enfants sourds-muets n'entendent pas les sons, c'est pourquoi ils ne peuvent parler.

L'enfant qui possède l'instinct de l'imitation, cherche à répéter ce qui lui a réussi une fois. C'est ce qui explique la répétition des syllabes dans les premiers mots qu'il prononce: Papa, maman. Dans la première période, il n'a des sons précis que pour les sensations de bien-être et de malaise. C'est ainsi que les choses se passent chez les populations non civilisées, dont la langue est également très limitée.

Ce n'est que peu à peu que l'enfant élargit ses aptitudes linguistiques par la fréquentation d'autres enfants ou d'hommes faits, qui lui parlent.

Maintenant, pour que l'enfant puisse se servir efficacement de la langue, pour qu'il puisse se faire entendre, il faut que son cerveau possède trois organismes: l'un pour le nerf auditif, un autre où se rattachent les sensations musculaires, et un troisième où naît une image permettant de retenir ce qui a été entendu, car sans cela on pourrait parler à la vérité, mais tout ce qu'on dirait serait désordonné et confus.

Etant donné la nécessité de tant de facteurs, il est naturel que l'assimilation d'une langue ne s'opère que difficilement et qu'ils s'écoulent un temps fort long avant qu'on ne la possède complètement. Ajoutons à cela que tous les autres sens, et un particulier celui du toucher, peuvent exercer une influence au point de vue de la parole.

On sait à ce propos que le professeur Kussmaul a réussi à mettre en communication réciproque de pensées, à l'aide de sensations provenant du toucher, deux sujets qui étaient, l'un et l'autre, sourds et aveugles.

Plus haute est la civilisation d'un peuple, plus riche et plus développée est sa langue.

Répondant à une observation du professeur Renteaux sur l'aptitude des perroquets et des singes à parler,

M. Waldeyer a émis l'avis qu'il peut exister chez les animaux un langage de sons, mais qu'ils sont incapables de s'élever jusqu'à la parole et au jugement. Au surplus, il est très difficile de dire quelque chose de certain à ce sujet, attendu que les observations faites sont encore trop incomplètes.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal

VENTE VOLONTAIRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mercredi trente mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à deux heures de l'après-midi, en l'étude de M^e VALENTIN, de la

VILLA LUIGI

située à Monaco, rue des Moneghetti, n^o 6, élevée, sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Installation de l'eau et du gaz.

Mise à prix:

Cinquante mille francs, ci..... **50,000 francs**

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Valentin, notaire à Monaco.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco

VENTE VOLONTAIRE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR BAISSÉ DE MISE A PRIX à Monaco, en l'étude et par le ministère de M^e BLANC, notaire le jeudi 31 mai 1894, à 2 heures de l'après-midi

D'un **troisième étage d'une maison** située à Monaco, rue du Milieu, numéro 18, comprenant trois chambres, une cuisine et une petite terrasse.

Entrée en jouissance le premier juin par la perception des loyers.

Revenu du troisième étage **360 francs.**

Mise à prix: **2,500 francs**

S'adresser pour tous renseignements, à M^e BLANC, notaire à Monaco, 39, rue Grimaldi.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco

VENTE VOLONTAIRE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

à Monaco, en l'étude et par le ministère de M^e BLANC, notaire le Mercredi 23 Mai 1894, à 2 h. de l'après-midi

De la **Villa Pisciola** située à Monte Carlo, square Beaumarchais, se composant d'un rez-de-chaussée sur sous-sol et de deux étages, ensemble le jardin qui l'entoure; le tout d'une contenance de mille deux cent trente mètres carrés environ, confrontant à l'ouest et au nord à madame Griolo, à l'est le square Beaumarchais, et au midi aux hoirs Blanc.

Mise à prix: **60,000 francs**

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

Suivant acte reçu par M^e BLANC, notaire à Monaco, le deux mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze, messieurs Jean-Baptiste RICAUD et Pierre CLERICO, demeurant à Menton, ont acquis de monsieur Antoine SCORSOGLIO, cocher de place demeurant à Monaco, deux chevaux et une voiture dite *vis-à-vis* à quatre places.

Faire les oppositions, s'il y a lieu, en l'étude de M^e Blanc, notaire, dans la huitaine de ce jour, sous peine de déchéance.

Etude de M^e BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE SUR SAISIE

Le mercredi seize mai courant à neuf heures du matin, dans la salle de vente Crovetto, sise rue Grimaldi, à la Condamine, il sera procédé par l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets

meubles tels que : lits pliants avec matelas, malles et valises, tables, rideaux, couvertures, costumes pour hommes, lingerie, vaisselle, verrerie et ustensiles de cuisine.

An comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier : BERTRAND.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire à Monaco

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco, le douze mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze, la Société de fait ayant existé depuis le vingt juin mil huit cent quatre-vingt-onze, entre monsieur Efrén CONTINI, peintre en bâtiments, et monsieur Pierre MELLERIO, aussi peintre en bâtiments, demeurant tous deux à Monaco, pour l'exécution des travaux de peinture, vitrerie, tapisserie, etc., a été dissoute à charge par monsieur CONTINI de payer seul le passif de la Société, par suite de l'abandon qui a été fait à celui-ci par monsieur MELLERIO de ses droits dans une créance due à la Société.

Les créanciers devront donc s'adresser à monsieur CONTINI pour le paiement de ce qui leur est dû.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur
2, rue du Tribunal, Monaco

Aux termes d'un contrat reçu par M^e L. VALENTIN, notaire à Monaco, le quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-quatorze, enregistré, monsieur Jean-Baptiste STALLE, cafetier, et madame Euphrasie PEGAZ, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, pour lesquels domicile est élu en l'étude dudit M^e Valentin, ont acquis de monsieur Charles-Joseph-Paul ROSRICHER, organiste de la Cathédrale, et madame Marguerite-Adélaïde JAUR, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, et monsieur Charles-Antoine-Louis JAUR, commis de banque, demeurant aussi à Monaco, et pour lesquels domicile est élu en la même étude, une maison située à Monaco, boulevard des Moulins, élevée sur la route d'un rez-de-chaussée et d'un étage, ensemble le terrain sur lequel elle est édifiée d'une contenance d'environ trois cent quatre mètres carrés vingt-cinq décimètres carrés, portée au plan cadastral sous les numéros 62 et 63 de la section E, et confinant : au nord le boulevard des Moulins, au midi le Domaine, à l'ouest monsieur Tardieu, et à l'est monsieur Jean Delpiano.

Cette vente a été faite au prix de quarante-cinq mille francs.

Une expédition dudit contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 15 mai 1894.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

POUR CAUSE DE DÉPART

BUANDERIE

et Atelier complet de Blanchisserie et Repassage

A VENDRE

S'adresser à Monte Carlo Hôtel

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 13 mai 1894

GÈNES, yacht à vap. <i>Marchesa</i> , angl., c. Dimmick,	passagers.
MARSEILLE, goëlette <i>Anna</i> , fr., c. Bonfils,	briques.
MENTON, cutter <i>Rose-Marie</i> , fr., c. Confortini,	charbon.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio,	sable.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Tante</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
CANNES, b. <i>Jeune-Claire</i> , fr., c. Aune,	id.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. <i>Rosine</i> , fr., c. Mangiapan,	id.

Départs du 7 au 13 mai 1894

NICE, yacht à vap. <i>Marchesa</i> , angl., c. Dimmick,	passagers.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio,	sur lest.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Tante</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
CANNES, b. <i>Jeune-Claire</i> , fr., c. Aune,	id.
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Dalbéra,	id.

ÉGLISE SAINT-CHARLES, A MONTE CARLO

PREMIÈRES COMMUNIONS

La retraite préparatoire à la première Communion des enfants de la paroisse de Monte Carlo sera prêchée par le R. P. ANTOINE, gardien des Récollets de Monaco.

Il y aura sermon : mercredi 16 mai, à 4 heures et demie de l'après-midi ; jeudi 17 et vendredi 18, à 10 heures et demie du matin et à 4 heures et demie de l'après-midi ; samedi 19, à 10 heures et demie du matin.

Dimanche 20 mai

LE GRAND JOUR DE LA PREMIÈRE COMMUNION

Messes basses à 6 heures et à 8 heures et demie.

A 7 heures du matin : Messe de Communion, célébrée par M. le Curé de Saint-Charles, pendant laquelle M^{lle} BEGBIE et des jeunes filles chanteront plusieurs cantiques de circonstance, avec accompagnement de violon et de flûte.

A 10 heures : Grand'Messe ; la Maîtrise de la Paroisse et un chœur de jeunes filles exécuteront la messe de LÉO DELIBES, sous la direction de M. Louis VALLINI, organiste Maître de Chapelle.

A 4 heures de l'après-midi : chant du *Magnificat*, Sermon, Rénovation des vœux du Baptême, Consécration à la Sainte-Vierge, pieux exercices du mois de Marie et Salut solennel du Très Saint Sacrement.

Lundi 21 mai, à 8 heures et demie du matin : Messe d'actions de grâces, chant du *Te Deum* et Salut.

Dimanche 27 mai

CONFIRMATION

A 10 heures du matin, M^{sr} l'Évêque de Monaco célébrera le Saint Sacrifice de la Messe, à l'issue de laquelle Sa Grandeur administrera le Sacrement de Confirmation aux enfants de la paroisse de Monte Carlo.

MENUISERIE MÉCANIQUE

Victor BOSIO, entrepreneur

MENTON - Promenade du Borriego - MENTON
TÉLÉPHONE

Transfert d'atelier avec nouvelle installation d'outillage perfectionné sortant de la Maison Panhard et Levassor de Paris.

Fabrication spéciale de parquets en tous genres en bois de premier choix provenant de la Haute-Hongrie. Spécialité de moulures, escaliers et mains-courantes.

Une étuve à air chaud se trouve dans mes ateliers, ce qui me permet de livrer du travail garanti de tout rétrécissement.

Bonnes références à Menton, Monaco, Beaulieu.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

COURS et LEÇONS

POUR JEUNES FILLES

COMPTABILITÉ, DESSIN, PEINTURE, ANGLAIS, SCIENCES
LITTÉRATURE FRANÇAISE

S'adresser au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, à Monaco

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885 ; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE
PARAPLUIES, OMBRELLES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGE

SAISON D'ÉTÉ ; PRIX TRÈS MODÉRÉS

Maison recommandée — On parle toutes les langues

2^e ANNÉE

REVUE MONÉGASQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur : Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON

Rédacteur en Chef : MAURICE GUILLEMOT

Sommaire du 1^{er} Mai 1894

MANOEL DE GRANDFORT. — *Comme autrefois*, comédie inédite en 1 acte.
RACHEL SAPHO. — *Juin*.
COSTY MARTEL. — *Vivit sub pectore vulnus* } Poésic.
ID. *Campo Santo*
LÉON HÉLY. — *L'Atelier*
COSTY MARTEL. — *Paros*
ADOLPHE BOSCHOT. — *Bois d'Amour*
MAURICE GUILLEMOT. — Notes artistiques, *Henri Guérard*, avec reproductions phototypiques.
LUCIEN HEUDEBERT. — *Nouvelle, Le Vengeur*.
MAURICE GUILLEMOT. — *J.-B. Carpeaux*. Préface du catalogue pour l'exposition à l'Ecole des Beaux-Arts à Paris.
PAUL SIMON. — Au jour le jour : *M. Isidore de Lara*.
M. D'ARAY. — *Bulletin bibliographique*.

ABONNEMENTS : Un an, 30 francs — Un numéro, 3 francs

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la *Revue Monégasque*.

Les illustrations du présent numéro sont obtenues par le procédé phototypique Conso, de Nice

Toutes les communications concernant la *Revue Monégasque* doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

Imprimerie de Monaco — 1894

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Moi	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
7	757.3	757.6	757.4	757.8	758.1	17.2	19.2	18.3	15.2	14.6	81	—	Variable, quelques gouttes		
8	759.0	759.0	758.2	758.0	758.6	17.5	19.0	18.8	17.1	15.7	78	—	Beau		
9	759.5	759.7	758.6	758.2	758.4	19.8	20.7	21.2	18.7	16.9	76	S O très faible	Beau		
10	758.7	758.8	758.0	757.4	757.2	19.1	20.3	20.5	16.5	15.7	75	—	Beau, quelques nuages		
11	756.8	757.6	757.8	758.0	758.4	18.4	20.1	19.8	16.5	15.3	77	—	Variable		
12	758.1	757.1	756.0	754.6	754.1	17.0	19.5	19.2	16.3	15.4	75	S E faible	Beau		
13	754.4	754.4	754.3	754.5	755.6	18.4	20.5	20.0	17.3	15.1	76	S E très faible	Beau, quelques nuages		
DATES						7	8	9	10	11	12	13			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	19.5	19.3	21.3	20.7	20.5	19.6	21.2		
						Minima	13.7	13.2	15.0	15.0	14.4	14.5	14.7		
												Pluie tombée : 00 ^{mm}			